



Tout salarié d'un maître d'ouvrage ou d'un maître d'œuvre, chargé de suivre un projet d'intervention à proximité d'un réseau



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Détenir les compétences pour organiser et coordonner les actions de prévention lors des travaux à proximité des réseaux
- Assimiler une connaissance parfaite du contenu de l'AIPR pour les encadrants et les opérateurs
- Obtenir son certificat AIPR concepteur

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être âgé de plus de 18 ans
- Détenir un certificat d'aptitude délivré par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1: THÉORIE

- Se familiariser avec les rôles, les missions et les responsabilités des intervenants dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Identifier et analyser les risques relatifs aux réseaux, juger des mesures des préventions afférentes
- Se sensibiliser à la transmission d'instruction à l'encadrement
- Établir un constat contradictoire de dommage ou d'anomalie
- Encadrer les imprévus lors d'une découverte de réseaux
- Comprendre les missions de l'AIPR encadrant et opérateur
- Identifier les réseaux en fonctions d'un plan et du marque-piquetage
- Reconnaître les matériels relatifs aux réseaux

PRÉPARER LES PROJETS DE TRAVAUX

- Effectuer des recherches complémentaires
- Étudier les clauses du marché

CONNAÎTRE LES PROCÉDURES PRÉVENTIVES AVANT DE METTRE EN ŒUVRE LE CHANTIER

- Connaître la réglementation DT, DITC, AIPR
- Établir un plan de prévention
- Faire une demande de mise hors tension
- Évaluer les distances de sécurité

APPRENDRE À CONDUIRE LES ENGINS EN TOUTE SÉCURITÉ

- Déterminer les principaux risques relatifs à l'utilisation de l'engin
- Apprendre les règles de conduite, de circulation, de stationnement



MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : études de cas, échanges d'expériences et mises en situation
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires, techniques et organisationnelles nécessaires à la conception, à la préparation et au pilotage d'opérations de travaux à proximité des réseaux
- Les séquences pédagogiques abordent le cadre réglementaire de la réforme anti-endommagement, les responsabilités du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et du concepteur, les procédures DT-DICT, l'exploitation des réponses des gestionnaires de réseaux, la lecture et l'analyse des plans, les investigations complémentaires, la prise en compte des classes de précision des réseaux, ainsi que l'intégration des exigences de sécurité dès la phase de conception des projets
- Les exercices pratiques permettent d'analyser des dossiers techniques, d'identifier les risques liés aux réseaux, de définir les mesures de prévention adaptées et de préparer efficacement les participants à l'examen AIPR de niveau Concepteur
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION



- L'évaluation est réalisée de manière continue tout au long de la formation au travers de questionnaires, d'études de cas, d'exercices d'application et d'échanges avec le formateur
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à maîtriser la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux, à intégrer les exigences de prévention dès la phase de conception, à analyser les documents réglementaires (DT, DICT, plans de réseaux, réponses des exploitants), à identifier les risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles, à définir les mesures de prévention adaptées et à assurer la conformité des projets avec la réglementation anti-endommagement
- Une évaluation théorique, sous la forme de questions similaires à celles de l'examen officiel, permet de vérifier l'acquisition des connaissances nécessaires à la réussite du QCM AIPR Concepteur
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur titulaire du certificat AIPR niveau concepteur

